

15 JUL. 2021

A45355
REÇU

Département Appui aux Territoires
Tél : 02 32 38 81 40

Monsieur le Président
Communauté de communes Roumois Seine
666 rue Adolphe Coquelin
BP 3
27310 BOURG ACHARD

Evreux, le 07 juillet 2021

Lettre recommandée avec accusé de réception

N/Réf. : JMC/LLE/LMN 21016

Objet : Avis Modification Plan Local d'Urbanisme Bourgtheroulde Infreville

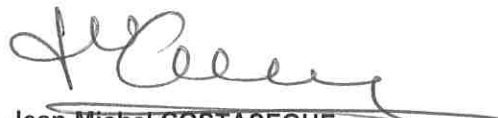
Monsieur le Président,

Conformément à l'article L 121-4 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous adresser l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Bourgtheroulde Infreville.

Après examen du dossier, la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie émet un **avis favorable** au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Jean-Michel COSTASEQUE